



(19)

Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11)

**EP 0 836 170 A1**

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**15.04.1998 Bulletin 1998/16**

(51) Int Cl. 6: **G09F 5/00, B65D 77/04**

(21) Numéro de dépôt: **97402411.9**

(22) Date de dépôt: **13.10.1997**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC  
NL PT SE**  
Etats d'extension désignés:  
**AL LT LV RO SI**

(72) Inventeur: **Ducroquet, Yves**  
**28210 Chaudon (FR)**

(74) Mandataire: **Lemoine, Robert et al**  
**Cabinet Malémont**  
**42, Avenue du Président Wilson**  
**75116 Paris (FR)**

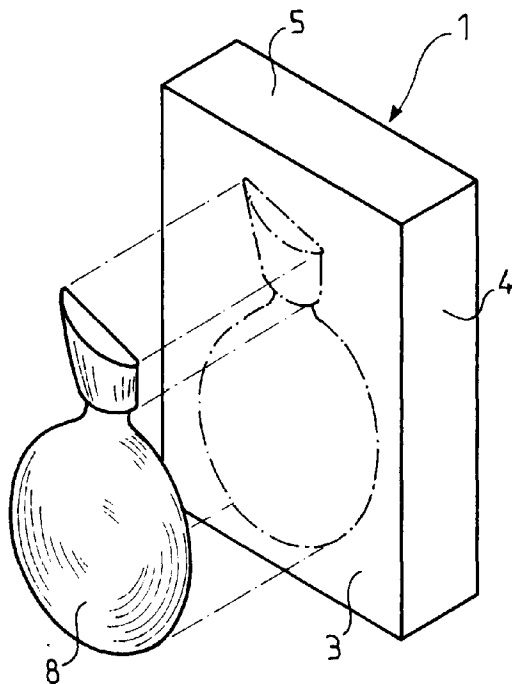
(30) Priorité: **11.10.1996 FR 9612457**

(71) Demandeur: **Ducroquet, Yves**  
**28210 Chaudon (FR)**

(54) **Présentoir d'échantillon de parfum**

(57) Le présentoir d'échantillon de parfum conforme à l'invention comprend un support (1) comportant une cavité pourvue de moyens destinés à retenir un récipient tubulaire renfermant un échantillon de parfum, et

une maquette (8) d'une partie de la paroi latérale d'un flacon destiné à la commercialisation du parfum, la maquette étant fixée sur le support ou réalisée d'une seule pièce avec celui-ci, à l'extérieur de la cavité.



**FIG.1**

**EP 0 836 170 A1**

## Description

La présente invention concerne un présentoir d'échantillon de parfum.

Les présentoirs d'échantillon de parfum sont généralement constitués par une reproduction à échelle réduite de tout ou partie du flacon dans lequel le parfum est commercialisé. Or, comme il est nécessaire de réaliser un moule par parfum, les coûts de production de ces présentoirs sont actuellement très élevés.

La présente invention se propose d'apporter une solution à ce problème et, pour ce faire, elle a pour objet un présentoir d'échantillon de parfum qui se caractérise en ce qu'il comprend un support comportant une cavité pourvue de moyens destinés à retenir un récipient tubulaire renfermant un échantillon de parfum, et une maquette d'une partie de la paroi latérale d'un flacon destiné à la commercialisation du parfum, la maquette étant fixée sur le support ou réalisée d'une seule pièce avec celui-ci, à l'extérieur de la cavité.

Ce présentoir peut être réalisé à un prix de revient nettement plus faible que celui des présentoirs actuels. Son support peut en effet être commun à tous les parfums, ce qui permet de ne réaliser qu'un seul moule.

Il est vrai qu'une empreinte doit être réalisée pour chaque maquette de flacon de parfum. Cependant, comme les maquettes peuvent ne représenter qu'une partie limitée de la paroi latérale des flacons, les empreintes nécessaires sont peu coûteuses à réaliser.

Avantageusement, la cavité du support comporte une entrée située en face de l'une des extrémités du récipient tubulaire, de sorte que celui-ci peut être mis en place automatiquement dans la cavité.

En raison de sa position particulière, l'entrée permet en effet à un outil de manutention de venir facilement dans la cavité pour mettre le récipient tubulaire en prise avec les moyens prévus pour le retenir.

De préférence, la cavité du support comporte un fond plat le long duquel s'étend le récipient tubulaire et une seconde entrée située en face du fond.

La présence de cette seconde entrée permet de simplifier le moule de fabrication du support et de réduire la quantité de matière nécessaire à la réalisation de celui-ci.

Selon un mode de réalisation préféré de l'invention, le support a une forme parallélépipédique tandis que sa cavité comporte un fond carré ou rectangulaire.

Dans ce cas, il est souhaitable que la maquette soit fixée sur la face extérieure du fond de la cavité.

Afin de faciliter la fabrication et de réduire les coûts, le support est de préférence en matière plastique.

Pour des raisons d'harmonisation, il peut en outre être avantageux que le support ait la même couleur que celle de la ligne du parfum contenu dans le récipient tubulaire, cette ligne comprenant par exemple un déodorant, une eau de toilette, un bain de mousse et le parfum.

Lorsque la maquette est fixée sur le support, elle peut l'être par collage, soudage ou encliquetage.

Par ailleurs, la maquette peut être réalisée en une matière plastique pouvant ou non être la même que celle susceptible d'être utilisée pour réaliser le support.

Un mode d'exécution de la présente invention sera décrit ci-après à titre d'exemple nullement limitatif en référence au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue schématique en perspective depuis l'avant d'un présentoir conforme à l'invention, la maquette étant représentée séparée du support ;
- la figure 2 est une vue schématique en perspective depuis l'arrière du présentoir représenté sur la figure 1 ;

et

- la figure 3 est une vue en coupe selon la ligne III-III de la figure 2.

Le présentoir d'échantillon de parfum que l'on peut voir sur le dessin comprend un support parallélépipédique 1 comportant une cavité 2 pourvue d'un fond rectangulaire 3, de deux parois longitudinales 4 et d'une paroi transversale 5 solidaire de l'une des extrémités des parois longitudinales 4.

Le fond 3 porte une paroi interne 6 s'étendant parallèlement aux parois longitudinales 4 et coopérant avec l'une de ces dernières pour retenir un récipient tubulaire 7 renfermant un échantillon de parfum. Le récipient 7 s'étend ainsi parallèlement à la paroi 6, contre le fond 3 ou légèrement au-dessus de celui-ci.

Dans l'exemple représenté, la cavité 2 ne comporte qu'une seule paroi transversale 5 afin de permettre une mise en place mécanisée du récipient 7. Il va de soi cependant que rien ne s'oppose à ce qu'une paroi transversale soit également prévue à l'autre extrémité des parois longitudinales.

On précisera ici que le récipient tubulaire 7 est disposé latéralement de façon à laisser suffisamment de place pour l'inscription d'informations sur la face intérieure du fond 3.

Le présentoir d'échantillon comprend également une maquette 8 reproduisant à échelle réduite une partie de la paroi latérale d'un flacon destiné à la commercialisation du parfum contenu dans le récipient 7.

Cette maquette est fixée sur la face extérieure du fond 3 de la cavité 2, par exemple par collage, soudage ou encliquetage.

Elle pourrait cependant être réalisée d'une seule pièce avec le support, par moulage à l'aide d'une empreinte ajoutée dans le moule utilisé pour réaliser le support.

Dans le mode de réalisation représenté, la maquette a des dimensions inférieures à celles de la face extérieure du fond 3, mais elle pourrait faire saillie sur un ou plusieurs côtés de celui-ci. En outre, elle reproduit l'une des grandes faces du flacon, celles-ci ayant en gé-

néral une forme caractéristique à laquelle le consommateur est capable de lui associer le parfum contenu dans le flacon.

Pour être complet, on précisera que le support 1 et la maquette 8 peuvent être constitués de matériaux identiques ou différents, mais sont de préférence réalisés en matière plastique moulée par injection.

On précisera également que la couleur du support 1 peut être celle retenue pour la ligne de parfum.

Le présentoir d'échantillon conforme à l'invention peut être fabriqué pour un coût nettement plus faible que celui des présentoirs d'échantillon actuellement disponibles sur le marché.

En effet, le support 1 peut être réalisé avec un moule simple et dont le coût de fabrication est modéré. Il peut en outre être utilisé pour la confection de présentoirs d'échantillons de parfums d'origines très diverses puisque le consommateur peut identifier ces parfums simplement à partir des maquettes des flacons destinés à contenir ces derniers.

Quant aux maquettes 8, elles peuvent être réalisées avec un moule comportant une empreinte interchangeable peu coûteuse en raison de leur faible épaisseur et du fait qu'elles ne représentent généralement que l'une des grandes faces des flacons de parfum.

6. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le support (1) est en matière plastique.

5 7. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le support (1) a la même couleur que celle de la ligne du parfum contenu dans le récipient tubulaire (7).

10 8. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la maquette (8) est fixée sur le support (1) par collage, soudage ou encliquetage.

15 9. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la maquette (8) est en matière plastique.

20

25

## Revendications

1. Présentoir d'échantillon de parfum, caractérisé en ce qu'il comprend un support (1) comportant une cavité (2) pourvue de moyens (4,6) destinés à retenir un récipient tubulaire (7) renfermant un échantillon de parfum, et une maquette (8) d'une partie de la paroi latérale d'un flacon destiné à la commercialisation du parfum, la maquette étant fixée sur le support ou réalisée d'une seule pièce avec celui-ci, à l'extérieur de la cavité.

30

35

2. Présentoir selon la revendication 1, caractérisé en ce que la cavité (2) du support (1) comporte une entrée située en face de l'une des extrémités du récipient tubulaire (7).

40

3. Présentoir selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que la cavité (2) du support (1) comporte un fond plat (3) le long duquel s'étend le récipient tubulaire (7) et une seconde entrée située en face du fond (3).

45

50

4. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le support (1) a une forme parallélépipédique, sa cavité (2) comportant un fond (3) carré ou rectangulaire.

55

5. Présentoir selon la revendication 3 ou 4, caractérisé en ce que la maquette (8) est fixée sur la face extérieure du fond (3) de la cavité (2).

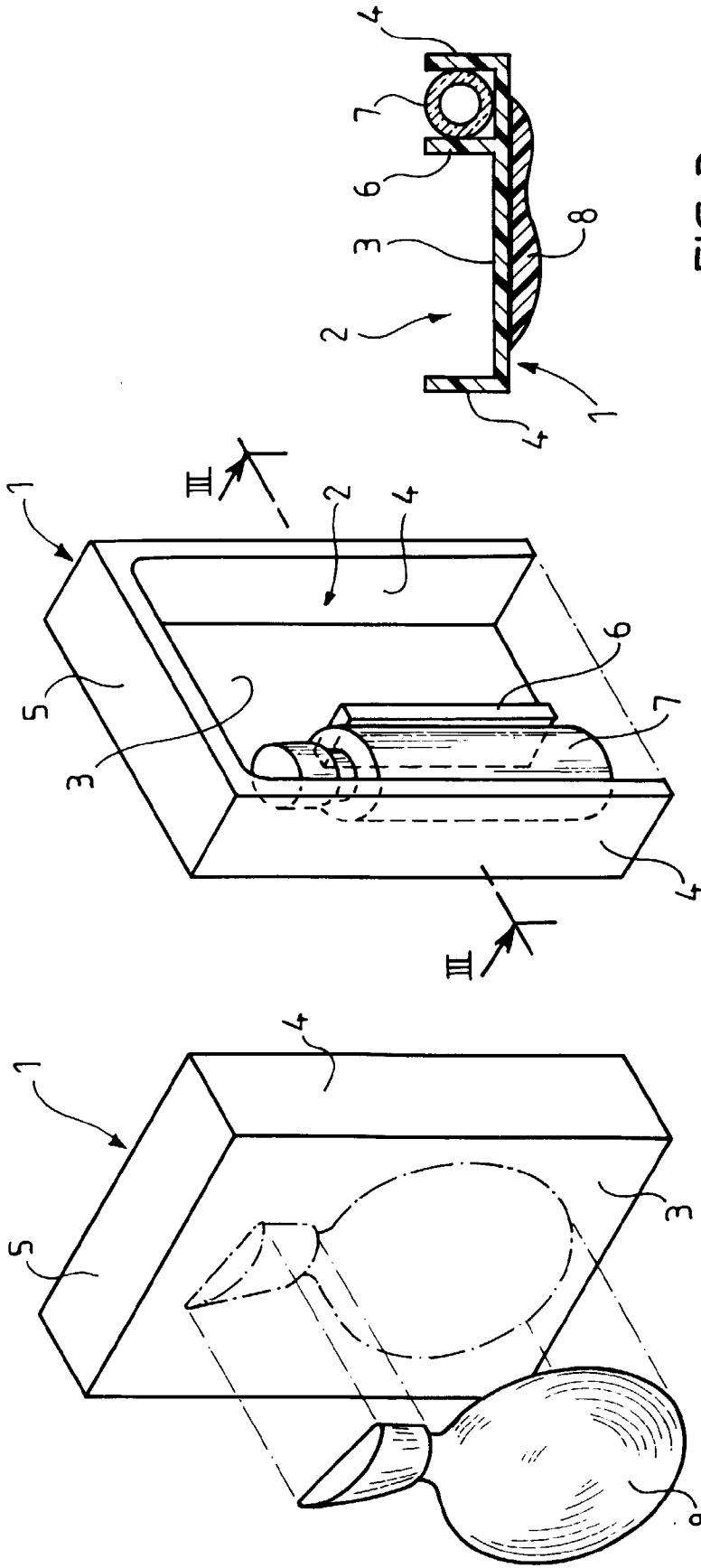


FIG.1

FIG.2

FIG.3



Office européen  
des brevets

**RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE**

Numéro de la demande  
EP 97 40 2411

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Catégorie   | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | Revendication concernée   | CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.6)       |
| A   | EP 0 316 854 A (J. HOBELSBERGER)<br>* le document en entier *                   | 1-9   | G09F5/00<br>B65D77/04                     |
| A   | FR 996 576 A (E.ARDEN)<br>* abrégé *  | 1-9   |   |
|   |   |   | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.6) |
|   |   |   | G09F<br>B65D                              |
| Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications  |   |   |   |
| Lieu de la recherche  |   | Date d'achèvement de la recherche   | Examineur                                 |
| LA HAYE   |   | 4 décembre 1997   | Gallo, G                                  |
| CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES   |   |   |   |
| X : particulièrement pertinent à lui seul<br>Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie<br>A : arrière-plan technologique<br>O : divulgation non-écrite<br>P : document intercalaire |   | T : théorie ou principe à la base de l'invention<br>E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date<br>D : cité dans la demande<br>L : cité pour d'autres raisons<br>& : membre de la même famille, document correspondant |   |

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)